Circulation RD83 Champagnac-de-Belair

Le Département de la Dordogne va entreprendre des investigations techniques sur le pont de Verneuil, franchissant la Dronne sur la route départementale n°83, commune de Champagnac-de-Belair.

Publié le 09 juin 2020

Du lundi 8 au vendredi 12 juin, la circulation de tous les véhicules sera interdite sur le pont de Verneuil, de 8h30 à 17h00. Sur cette plage horaire, une déviation sera mise en place pour tous les véhicules dans les deux sens par Brantôme, via les routes départementales n°82, 675, 939E2 et 78.

La circulation sur le pont sera rétablie tous les soirs après 17h.

Les usagers sont invités à prendre leurs dispositions.